



Compte rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire 2018 de la SSNTG

Les membres actifs de la SSNTG se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, le dimanche 30 septembre 2018 à 9h30, en la salle des fêtes de Larrazet (82), sous la présidence de Pierre SIEURAC, président.

Ordre du jour :

- Modifications des statuts.

Je constate que 24 membres sont présents ou représentés. Par conséquent, l'AG peut valablement délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

Cette assemblée générale extraordinaire dûment convoquée peut statuer sur l'ordre du jour.

Modification des statuts :

Le président présente à l'assemblée l'ensemble des statuts et les modifications apportées afin de mettre ceux-ci en adéquation avec les missions et les actions effectivement réalisées depuis plusieurs années par la Société de Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne.

Le président apporte les précisions et quelques modifications de forme suggérées par l'assemblée.

Vote :

Le président propose de voter ces nouveaux statuts à main levée, à moins qu'un membre présent s'y oppose.

Aucune opposition au vote à main levée.

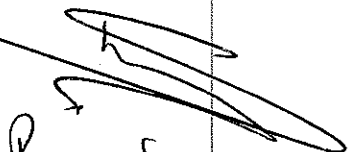
Les statuts sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

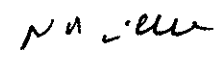
L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale extraordinaire est close à 10h25.


Le président

Le trésorier

un membre du conseil d'administration


Pierre Sieurac


N. DEPIERRE


L. Penotto